

Nombre de conseillers :

En exercice 23

Présents 23

Votants 23

N° D037_2026 Taux imposition 2026

L'an deux mille vingt-six, le trente avril,

Le conseil municipal de la commune de Saint-Paul-en-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil, sous la présidence de M. Jean-Marie SERVOZ

Date de la convocation du conseil municipal : le 21 avril 2026

A été nommé secrétaire de séance : ZIMMERMANN Sophie

Présents (23) : Mmes et Ms. SERVOZ Jean-Marie, ARVIS Adèle, BARREAU Sylvain, BIZOUARD Antoine, BLANC Fabienne, CHEVALLAY Patrice, COLIN Benoît, DARNAT Julie, DEFLON Julien, DUBOCAGE Jean-Charles, ESTRAN Camille, GICQUEL Lydie, GRIVEL Mélanie, JACQUIER Jean-François, MARTIGNIERE Franck, NADREAU Angélique, PINGET Denis, REBUT Sandra, SELLIER Delphine, SIRVEN Jordan, TRINCAT Christophe, WIART Florine, ZIMMERMANN Sophie

Votants (23)

Mme WIART explique que le 10/02/2026, la commune n'avait pas encore réceptionné l'état 1259. Cependant le conseil municipal avait par délibération D015_2026 décidé d'augmenter de 3% les taux d'imposition sur l'année 2026.

Considérant que la délibération D015_2026 présente une anomalie qu'il convient de corriger.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **DECIDE** le retrait de la délibération D015_2026,
- **DECIDE** d'augmenter de 3% des taux d'imposition sur l'année 2026, à savoir :
 - o Taxe foncière bâtie (TFB) = 25,55 %
 - o Taxe foncière non bâtie (TFNB) = 81,50 %
 - o Taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS) = 19,60 %

Au registre sont les signatures

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an indiqués ci-dessus.

Pour expédition certifiée conforme.

La Secrétaire
Sophie ZIMMERMANN



Le Maire
Jean-Marie SERVOZ

